

Lettre municipale

LE MOT DU MAIRE

Les Vœux 2010 (Discours du 9 Janvier 2010)

Cher Amis

Je suis heureux une fois encore de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal. C'est un moment convivial, en tout cas je l'espère, particulier où nous pouvons nous retrouver, et vous écouter. C'est aussi pour l'équipe municipale le moment de faire le bilan des actions menées lors de l'année écoulée et de vous présenter les projets de l'année à venir.

Tout d'abord, c'est à chacun de vous, mes chers amis, par-delà vos âges, vos métiers, vos sensibilités et vos difficultés, que je souhaite vous adresser au nom du conseil Municipal mes vœux les plus respectueux, les plus chaleureux et les plus sincères pour cette année 2010.

De même, je tiens au nom du conseil municipal à remercier les employés des services communaux qui font preuve d'un grand professionnalisme et qui par leur travail, permet à la commune de fonctionner et de vous offrir des services de qualité.

Des remerciements également pour les bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque et du point multimédia : Monique CATEL, Eliane RENAUDIN, Alima SAAD et Corine LEBERVET.

Je veux remercier également les associations qui ont œuvré en 2009 pour animer notre village et qui renforcent fortement le lien social de notre communauté. Cette cérémonie des vœux est pour moi l'occasion de vous rendre hommage, de rendre hommage à tous les bénévoles, à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps aux autres.

Nous en arrivons au bilan. Qu'en est-il des réalisations de 2009.

La première de ces réalisations a été la réhabilitation énergétique de notre salle polyvalente, dont vous pouvez admirer le travail qui a été réalisé. Je remercie vivement les entreprises qui ont travaillé sur ce projet ainsi que les agents communaux pour les travaux en régie et le nettoyage de la salle qui a été fastidieux.

Il y a ensuite le PLU et sa mise en application depuis le 4 Janvier 2010. Ce Plan local d'urbanisme n'est peut être pas parfait mais nous nous devons de le terminer dans un esprit équitable en prenant en compte les avis des administrations, ceux des partenaires économiques ainsi que ceux des particuliers, de façon à trouver un juste équilibre et d'arriver à une urbanisation harmonieuse et soucieuse du patrimoine de la commune.

Sachez qu'un PLU n'est pas figé, il peut se réviser.

Nous nous sommes attachés à la Sécurisation du bourg et des hameaux qui était une priorité pour nous. Nous avons commencé par limiter la vitesse dans la traversée des hameaux du mas d'Estieu et du mas de Cauze. D'autres vont suivre, à l'exception pour le moment, de ceux traversés par une départementale où il nous faut l'autorisation du conseil général, ce qui est le cas du bourg et du hameau de Rigou. Un stop a été posé à l'intersection du Bois de Laurel et de la départementale. Deux nouveaux panneaux plus voyants concernant la présence d'enfants ont été installés à proximité de l'école. La pose d'un miroir concave dans le second virage à la sortie du bourg ainsi que le traçage de la ligne blanche au sol ont sérieusement sécurisé cet endroit.

Nous avons par l'intermédiaire du centre de gestion de Cahors créé le site internet de Saint Projet. Il est ouvert depuis le 1^{er} janvier 2010.

C'est un outil indispensable d'information et de promotion de notre territoire, mais également de notre village surtout dans le domaine du tourisme et du patrimoine historique. Il permettra aux loueurs de gîtes et de chambre d'hôtes qui le désirent, d'avoir une communication supplémentaire sur leur produit, avec des liens sur l'office de tourisme intercommunal, le Pays Bourrian et les autres communes de la communauté. Sur ce site vous avez tous les éléments nécessaires concernant la vie sur la commune. Vous avez également la possibilité de faire des démarches administratives en ligne. Je vous invite donc à aller sur surfer sur le site de Saint Projet en Quercy, de nous donner votre avis sur son contenu et de nous faire connaître vos attentes dans ce domaine.

Il y a eu aussi la toiture du lavoir qui a été réalisée dans les temps et entièrement financée par la commission de petit patrimoine de la communauté de commune QUERCY BOURRIANE.

.....



Sommaire :

- Mot du Maire
- Compte rendu du Conseil Municipal extraordinaire du 1er décembre 2009
- Compte rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2009
- Information Grippe A
- Message CCQB
- Communiqué Calamités Agricoles
- Evénements du mois
- Animations et infos
- Informations générales et pratiques

Vos Adjointes

Thierry
CONSTANT

Maurice
ALIBERT

Monique CATEL

Vos Conseillers

Georges DEGAT

Yannick PERROT

Alain LÉPOINT

Michel SERRÉS

Jean Claude BOY

Roseline OLIBA

Wilfrid BRAN

Je vais terminer ce bilan 2009 bien entendu par la création de l'agence postale communale qui a permis à Saint Projet de retrouver un service public ouvert toute la journée et 5 jours par semaine, permettant concomitamment d'avoir les mêmes horaires d'ouverture pour le Secrétariat de mairie. Cela a permis également la création d'un emploi à temps plein pour Christine REDOULES qui s'est tout de suite adaptée à ses nouvelles responsabilités.

Qu'en sera-t-il maintenant pour 2010?

La DDEA a commencé l'étude sur le plan d'accessibilité des bâtiments publics aux handicapés. A l'issue de cette étude nous aurons à réaliser les aménagements nécessaires préconisés par cette administration mais surtout prévus par la loi et ce avant 2015.

Nous aurons cette année à restaurer le bâtiment de l'ancienne poste. En effet ne pouvant obtenir de subventions pour un éventuel cabinet médical, nous avons opté pour la création de deux logements sociaux pour lesquels nous pourrions obtenir un financement avantageux des partenaires habituels.

Nous avons commencé avec le conseil municipal junior à travailler sur un projet de terrain multisports qui serait situé sur l'actuel espace de jeux face aux monuments aux morts. Ce projet se réalisera que si nous obtenons les subventions espérées c'est-à-dire entre 65 et 80 pourcent de l'opération. Ce terrain servirait aussi bien pour les cours d'éducation physique des élèves de l'école que pour les loisirs des enfants du village. La DDJS nous a fait savoir qu'elle pouvait subventionner à 50 pourcents ce projet s'il était retenu. Nous vous ferons connaître l'évolution de cette opération par l'intermédiaire de la lettre municipale et du site internet.

L'agrandissement du cimetière doit débuter en 2010 par l'acquisition du terrain nécessaire à cette opération. Nous aurons également cette année à créer un jardin du souvenir conformément à la nouvelle réglementation sur la crémation.

En 2010 la commission du petit patrimoine de la communauté de commune devrait nous financer la restauration du chemin de croix, les travaux terminés nous le réinstallerons aussitôt sur les murs de l'église.

Pour conclure, Je souhaite que chacun dans sa vie puisse trouver la force d'admirer, d'aimer, de se respecter, et de se relever après l'épreuve, dans l'incessant combat que nous devons mener pour la dignité de chacun. Que nous trouvions l'énergie pour surmonter la crise morale, économique et financière que nous traversons.

« vivre, c'est ne pas se résigner » disait Albert CAMUS, dont nous commémorons cette année le 50ème anniversaire de sa mort.

Je souhaite qu'ensemble, nous puissions rassembler les forces qui nous unissent, plutôt que de laisser aller les instincts qui divisent, afin de construire chaque jour une société plus belle et plus fraternelle.

Avec mes collègues du conseil municipal nous avons fait le choix d'être disponible pour vous, et d'être à votre écoute, nous continuerons tout au long de notre mandat.

Le Maire

Léon-Bernard CLAESEN

COMPTE RENDU SEANCE DU 20 JANVIER 2010

L'an deux mil dix et le mercredi 20 janvier, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLAESEN Léon -Bernard, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 14 janvier 2010

Nombre de conseillers	11
En exercice	11
Présents	09
Votants	10

Présents : Messieurs CLAESEN Léon-Bernard, CONSTANT Thierry, ALIBERT Maurice, DEGAT Georges, SERRES Michel, BOY Jean Claude, LÉPOINT Alain, Mesdames CATEL Monique, PERROT Yannick, OLIBA Roseline.

Absents : Monsieur Wilfrid BRAN

Absents excusés : Madame PERROT Yannick

Madame PERROT Yannick a donné procuration à Monsieur Georges DEGAT
Secrétaire de séance : Madame Roseline OLIBA

Il est 20 h 30 le Maire constate que le quorum est atteint.
La réunion peut alors valablement commencer.

Approbation du compte rendu de la séance du 21 décembre : sur proposition du Maire ce document est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

ORDRE DU JOUR

Achat tableau numérique pour l'École

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre du plan de relance en faveur de l'école Numérique Rurale, l'Etat s'était engagé à équiper 5000 écoles situées dans les communes de moins de 2000 habitants. Avec la Commune du Vigan et par son intermédiaire nous avons déposé une demande pour le tableau numérique interactif. Hélas, notre candidature et celle du Vigan n'ont pas été retenues.

Dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement pour 2010, il nous est possible d'obtenir 50% de subvention pour l'achat d'un tableau numérique interactif et de son équipement informatique pour l'école primaire de Saint Projet.

Monsieur le Maire propose l'achat ainsi que l'installation d'un tableau numérique interactif et de son équipement informatique pour l'école de Saint Projet sous condition d'obtenir ladite subvention. Monsieur le Maire présente les devis reçus pour cette opération :

Société QUIMAT à Cressensac : 4 130.00 € HT

CB System à Gourdon : 2 870.00€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de CB System pour établir le dossier de demande de subvention de DGE 2010.

Demande de Subvention DGE 2010

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement pour 2010, il nous est possible d'obtenir 50% de subvention pour l'achat d'un tableau numérique interactif et de son équipement informatique pour l'école primaire de Saint Projet.

Monsieur le Maire propose de solliciter le concours de l'Etat pour financer l'opération « Achat tableau numérique interactif » pour l'École de Saint Projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour établir le dossier de demande de subvention.

Tarifs Salle Polyvalente

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite aux dégradations et à l'état de saleté laissée après une location de la salle polyvalente le 31 décembre 2009, par des particuliers ne résidant pas sur la commune, il est nécessaire d'apporter des modifications au règlement de ladite salle.

Au vu de ces faits, il est proposé de modifier les tarifs du dépôt de garantie lors de locations de la salle polyvalente à des personnes ou associations hors commune de Saint Projet en le passant de 300 euros à 500 euros, et d'instaurer un forfait nettoyage de 100 euros pour toutes personnes ou associations (de la commune ou hors commune) qui rendraient la salle dans un état de saleté après une location. Il sera également nécessaire d'effectuer un état des lieux détaillé avant et après la location. En cas de dégradations, les travaux seront effectués par des entreprises spécialisés et les factures seront à la charge de la personne ayant signé le contrat de location.

Nouvelle tarification proposée :

Réunions organismes publics ou professionnels

Personnes de la commune

gratuit

Personnes extérieures

50 €

Bals-foto-belote : associations communales

gratuit

Bals-foto-belote : associations extérieures

90 €

Repas associations communales

50 €

Repas associations extérieures

190 €

Repas privés personnes de la commune

150 €

Repas privés personnes extérieures

290 €

Apéritifs, vins d'honneur personnes de la commune

gratuit

Apéritifs, vins d'honneur personnes extérieures

60 €

Occupation supplémentaires :

70 € par jour

Dépôt de garantie (a la prise des locaux

** 300€ administrés ou associations de la Commune de St*

Projet

Sauf réunions, apéritifs et Vins d'honneur)

*500€ administrés ou associations hors Commune de St
Projet*

*Réunion personnes extérieures (20 personnes maxi utilisant la
Petite salle habituellement)*

30 €

Forfait nettoyage :

100.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité les tarifs et ces nouvelles mesures

Contribution de Solidarité au Peuple Haïtien

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite au séisme dévastateur qui a frappé le peuple Haïtien, le centre de crise du ministère des affaires étrangères et européennes a mis en place un fonds de concours ouvert aux collectivités qui souhaitent faire un don.

Monsieur le Maire pense qu'il serait souhaitable que la commune de Saint Projet se joigne à l'élan de solidarité suscité par l'ampleur de cette tragédie en effectuant le versement de la somme de 500€ auprès dudit fonds de concours à abonder.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer un versement de 500€ auprès de la trésorerie générale pour l'étranger. Les crédits seront pris sur le compte 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations ».

Questions Diverses

Projet Graff à l'École de Saint Projet : Monsieur le Maire fait part au Conseil

Municipal qu'il a sollicité le service jeunesse de la CCQB afin de mettre en place un « chantier jeune » autour d'un projet graffiti au sein de son école primaire qui permettrait d'impliquer les jeunes de notre territoire dans un projet collectif afin de valoriser leurs compétences et les initier à la réalisation artistique grâce à l'encadrement d'animateurs formés. Le service jeunesse de la CCQB, représentée par Céline STRALEN, a donc répondu favorablement à cette demande et travaillerait en partenariat avec la MJC de Gourdon qui dispose d'animateurs compétents en la matière. Cette structure associative a déjà mené une animation « graff » auprès des jeunes du territoire, cet atelier avait remporté un vif succès auprès de la jeunesse locale. La classe de CM1 de l'école de Saint Projet sera associée à l'élaboration du projet. Ce chantier se déroulerait sur une durée de 10 jours, pendant les congés scolaires. Il se décomposerait sur la réalisation du graffiti le matin et la découverte d'activités artistiques, culturelles et sportives l'après-midi dans l'optique de lier l'investissement de chaque jeune au partage de moments ludiques et conviviaux en collectivité. Ce graff prendra en compte le paysage et le Patrimoine de Saint Projet notamment en y faisant figurer le Pigeonnier. La participation de Saint Projet dans le cadre de ce « Chantier Jeunes » sera la mise à disposition de Jacqueline COURTIOL à la fabrication des repas du midi et du soir pour les participants et leur encadrement durant le séjour.

Réhabilitation logement communal: Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a contacté trois architectes pour réhabiliter le logement de l'ancienne poste en deux logements.

Deux architectes ont répondu à l'étude de faisabilité. Monsieur le Maire propose de contacter les services du Conseil Général et de l'Etat afin de connaître les montants des subventions pour réhabiliter ce type de logement. Ce dossier sera étudié au prochain Conseil Municipal.

Achats: Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été nécessaire d'acheter une batterie pour le tracteur, des tuyaux à gaz pour les chauffages radiants de l'Eglise afin de remplacer les anciens qui étaient périmés depuis 1997. Aussi, Monsieur le Maire informe que suite à la décision qui avait été prise par le Conseil Municipal lors du budget 2009, l'ordinateur du secrétariat va être changé, par l'entreprise CB System à Gourdon pour un coût total TTC de 1093,36€. Cette entreprise a été la moins chère sur cet équipement.

De plus, il est également nécessaire de racheter une imprimante pour l'école afin de remplacer l'ancienne tombée en panne au début de l'année scolaire. L'entreprise retenue sera CB System pour un coût TTC de 95,99€.

Cimetière: Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est maintenant urgent d'acheter le terrain jouxtant le cimetière afin de pouvoir l'agrandir. Ce dossier sera étudié lors de la réunion préparatoire pour l'élaboration du budget afin de provisionner une opération sur le budget 2010.

La Garenne: Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir l'évaluation du coût de la construction de sanitaires dans le Bois de « La Garenne ». Il est important d'équiper ce site magnifique d'un minimum de confort pour permettre aux associations de la commune d'organiser des manifestations. Les travaux seront réalisés en interne par les agents des services techniques.

Voirie: Monsieur Maurice ALIBERT fait part au Conseil Municipal du courrier reçu de la Communauté de Communes concernant le programme voirie 2010. La programmation des voies réalisées en 2010 sera étudiée en commission voirie, à la communauté de communes, en fonction des enveloppes budgétaires disponibles par commune.

Véhicule Communal: Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que 3 entreprises ont signé la convention pour afficher leur publicité sur le véhicule communal.

Programme des actions de l'Association BIEN VIVRE AL PAÏS pour l'année 2010

NAVETTE SAINT PROJET GOURDON Service à la demande

Le 28 mars 2010
Concert de l'harmonie musicale Gourdonnaise et Sarladaise, offert par l'association afin de récolter des dons pour la réalisation d'une vitrine destiné à être placée dans l'église pour exposer les objets et les vêtements liturgiques.

Le 25 juin 2010
Feu de la Saint-Jean

Le 18 Juillet 2010
Fête du Pain

Le 8 Août 2010
Vide Grenier

Le 3ème Jeudi de Novembre
2010

La Fête du vin nouveau

Décembre 2010 (date à confirmer)

Les 24 heures du Pain non Stop au profit du Téléthon



Service de transport à la demande pour se rendre à GOURDON.
Tous les **Mardis et Jeudis** sauf le **1er jeudi** du mois.
Arrivée à GOURDON **9H30**
Départ de GOURDON **12H00**
Pour le service de transport à la demande, n'oubliez pas de prévenir à l'avance le Transporteur (au plus tard la veille au soir)
Transporteur:
M. Jean Marie AULIE
46300 UZÈCH LES OULES
Tel: **05.65.21.24.92**

Nouveaux habitants

A la demande des services de la poste concernant la distribution du courrier, j'invite les nouveaux habitants de la commune, s'ils ne l'ont pas déjà fait, à se faire connaître auprès de la Mairie de façon à ce que nous puissions répondre aux interrogations de notre sympathique factrice lorsqu'elle cherche un nom ou une adresse. De plus je rappelle à tous qu'il est important de noter sur sa boîte aux lettres les noms des différents occupants du logement. A l'heure où les services publics sont en danger et qu'un surcroît de travail repose sur les épaules des préposés de la poste Je compte sur votre compréhension pour leur faciliter un peu la tâche.

Vente d'un terrain

Est à Vendre:

La Parcelle **C541** d'une surface de 6375 m² située dans le Bourg sur la route du Mas de Blazy

Le prix est de **39000 Euros**

S'adresser à:

M. LACHENY Hervé

Melle PIGOUX Heidi

Tel: **06-15-47-45-72**

LA REFORME TERRITORIALE

Le projet de loi de la réforme territoriale a été examiné le 21 octobre 2009 en Conseil des Ministres et est discuté depuis le 14 Décembre, en première lecture, au Sénat. Un projet de loi sur l'élection des futures conseillers territoriaux en 2014 sera présenté en même temps que le texte sur la réforme territoriale. Le mode de scrutin proposé sera un scrutin uninominal à un tour pour 80% des conseillers territoriaux; les 20% restants étant élus au scrutin proportionnel. La réforme devrait donc faire l'objet de plusieurs textes simultanés: le projet de loi qui réduit à quatre ans le mandat des conseillers régionaux élus en mars 2010 et à trois ans celui des conseillers généraux élus en 2011, et ce afin d'organiser la concomitance de l'élection des nouveaux conseillers territoriaux en 2014. Ce projet de loi est le plus urgent parce qu'il doit être adopté au plus tard avant la convocation des électeurs pour les prochaines élections régionales soit avant la fin janvier 2010. Un autre projet de loi fixera le mode de scrutin et le statut des conseillers territoriaux.

Ce texte précisera également l'élection et la composition des conseils communautaires (élection au suffrage universel direct des délégués des communes, par fléchage sur les listes). Un projet de loi sera consacré à la réforme territoriale proprement dite (création de métropoles et de pôles métropolitains, de communes nouvelles, achèvement de l'intercommunalité, etc..). Et ce, sans compter la réforme de la taxe professionnelle prévue par la loi de finance pour 2010.

Cette réforme laisse également augurer dans un proche avenir de la suppression d'un certain nombre d'élus de petites communes au profit de communautés de communes, d'agglomération et de métropoles. Ce qui va engendrer pour le citoyen, de se voir éloigner du pouvoir décisionnaire.

INFO IMPORTANTE

Du 2 au 8 Février l'agence postale et le secrétariat de Mairie ne seront ouverts que l'après midi de 13H30 à 17H00

SEISME EN HAÏTI

Plusieurs associations humanitaires appellent aux dons. Pour les aider voici leurs coordonnées :

www.unicef.fr/haïti

Unicef urgence Haïti- BP 600- 75006 Paris

<http://www.croix-rouge.fr/>

Croix-Rouge française "Séisme Haïti" - 75 678, Paris cedex 14

www.secours-catholique.org/nous_aider/donenligne_IU176.htm

Secours Catholique - BP 455 - 75007 Paris

Médecins Sans Frontières

BP 2000 - URGENCE HAÏTI - 75011 PARIS

Fondation de France BP 22- 75008 PARIS

www.don.fondationdefrance.org

<https://dons.actioncontrelafaim.org/don.php>

Action contre la Faim -URGENCE HAÏTI-
Libre réponse 64 731
75 681 Paris cedex 14

www.ccfid.asso.fr/ CCFD-Terre Solidaire - URGENCE Haïti

4, rue Jean Lantier 75001 - 01 44 82 80 00

<http://www.ordredemaltefrance.org/index.php?/Vocation.html>

Ordre de Malte France
42 rue des Volontaires 75015 Paris.

Cellule de crise du Quai d'Orsay :
01.45.50.34.60 et 0810.006.330

INFORMATIONS GENERALES ET PRATIQUES

L'Agence Postale Communale

Je vous rappelle que l'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Que les lettres et les colis mis en instance sont à retirer à l'agence postale communale de Saint Projet et non au Vigan. Vous avez à votre disposition un service essentiel avec une plage horaire d'ouverture équivalente au bureau de poste de Gourdon, profitez en.

BIBLIOTHEQUE ET POINT MULTIMEDIA HORAIRES

La bibliothèque est opérationnelle, elle a ouvert ses portes le Mercredi 4 Février à 13h00.

Les horaires d'ouverture ont changé faute de fréquentation Nouveaux horaires : Le Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 et le Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30

Responsable:

Mme Monique CATEL

Bénévoles:

Mme RENAUDIN,

Mme LE BERVET,

Mme SAAD

ASSOCIATION SPORT ET DETENTE

Cours de gym tous les mercredis à 20h30 Tarif par An et par personne 75 euros.

Vous pouvez venir découvrir un cours de gym douce les lundis de 9h00 à 10h00 à la salle polyvalente. Deux séances d'essai vous seront offertes. Renseignements au Tel: 05-65-37-98-61

Une Nouvelle entreprise sur Saint Projet

Surveillance Et Gestion De Votre Résidence ou Propriété.

Ronde Vérification portes et fenêtres, visites systématique après intempéries.

De la Formule de Base au Service à la Carte.

Jean STEFF

Le Bois de Laurel 46300 SAINT PROJET

Tel: 05-65-32-70-16 Port: 06-26-85-62-47

Mail: surgestre@yahoo.fr

N ° SIRET: 518 621 586 00016

Eglise

Nous avons changé les tuyaux de gaz des systèmes de chauffage de l'église qui étaient périmés depuis 1997.

Elections Régionales

Les personnes désireuses de participer à la tenue du bureau de vote les dimanches 14 et 21 mars 2010, lors du scrutin des élections Régionales sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie au 05-65-37-97-86 ou par mail à : mairie.stprojet@orange.fr.

Elles seront les bienvenues.



Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès de Madame Marie Adrienne MAZET née BOS, survenu le 22 Janvier 2010 à l'âge de 88 Ans. Nous présentons à la famille, au nom de tous les Saint Projetois, nos sincères condoléances.



Site internet de Saint Projet

Le Site internet de Saint Projet est ouvert à l'adresse suivante:

www.saint-projet-en-quercy.fr

REMERCIEMENT

La municipalité tient à remercier les personnes suivantes:

Gérard GIRARDOT qui a participé bénévolement à Noël, à l'installation devant la Mairie de la forêt de sapins.

Mme Christiane GERAUD pour un don fait à l'école de Saint Projet.

M. et Mme BERTHELOT qui ont fait cadeau au Conseil municipal junior d'un lot de boules de pétanques.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La fin de l'année 2009 a été assez critique pour notre assainissement collectif appelé plus couramment « tout à l'égout ». En effet les canalisations ont été bouchées à plusieurs endroits, ce qui nous a contraint à faire intervenir une entreprise spécialisée. Plusieurs raisons sont à l'origine de ces problèmes, le manque d'entretien, l'absence de pente suffisante sur certains tronçons, mais nous avons pu constater également l'obstruction par des matières telles que les lingettes constituées de fibres textiles qui mettent plusieurs années à se désintégrer. Tout à l'égout ne veut pas dire que l'on peut y mettre tout et n'importe quoi. Le débouchage et le nettoyage des canalisations ont coûté à la commune la somme de 923,92 € pour 7 h 30 d'intervention et 4 déplacements.

Je vous demande à l'avenir d'éviter de jeter dans les toilettes autres chose que le papier prévu à cet effet.

Je compte sur votre compréhension.

Liste des entrepreneurs ou artisans de la commune:



Salle des fêtes

Nous vous informons que les réservations de la salle des fêtes se font auprès de Mme Monique CATEL
au : 05-65-41-94-08

Mairie et Bureau de Poste

Jours et Horaires
D'ouverture

Du lundi au Vendredi

De 9 H 00 à 12 H 00

et de 13 H 30 à 17 H 00

Permanence élus le Samedi

Sur Rendez Vous

Tel: 05-65-37-97-86

mairie.stprojet@orange.fr

Muriel BELPAUME : Elevage du Rigou (Poulets démarrés, pintades) Rigou 46300 SAINT PROJET Tel: 05.65.41.90.90

M. Gilles ROSSIGNOL : Travaux agricole, débroussaillage : Cauleilles 46300 SAINT-PROJET Tel: 05.65.37.96.83

Boucherie MALADEN : Le Bourg 46300 Le VIGAN Tel: 05.65.41.47.81

Restaurant LA TUILLERIE : Peyrebrune 46300 SAINT-PROJET Tel: 05.65.37.95.53

M. Guy ROSSIGNOL : Charpente, Menuiserie Le Bourg 46300 SAINT-PROJET Tel: 05.65.37.95.51

M. Patrick STAMMBACH : Couvreur, zingueur - Les Issials 46300 SAINT-PROJET Tel: 05.65.37.94.13

M. Luis ALBERTO : Espace vert, création, entretien, aménagement parcs et jardins Les Claux 46300 SAINT PROJET Tel: 06-32-36-41-63

M. Joseph PAREJA : Entreprise de peinture Bois de Laurel 46300 SAINT-PROJET Tel: 05.65.37.93.14

M. Claude FAGE : Installation cuisine, Sdb, sanitaires, carrelage, électricité, chauffage, dépannage : plomberie, électricité, électroménager informatique. Les Combettes 46300 SAINT-PROJET Tel: 05.65.27.02.37 port : 06.89.37.73.60

Courriel: claud.fage@wanadoo.fr



LES NUMEROS UTILES :

Mme Liliane SIMON : Infirmière à domicile - Mas de Cauze Tel: 05.65.41.01.01 ou 05.65.37.98.61

Mme Françoise GUIGNARD : Kinésithérapeute - Rue St Paul 46300 PAYRAC Tel: 05.65.41.92.92

Nous avons conscience des lacunes que peut avoir ce bulletin, mais il a au moins le mérite d'exister et de paraître dans les délais promis. Nous n'aurons de cesse de l'améliorer pour mieux vous informer.

Du 26/01/2010 au 02/02/2010 Pharmacie MILLET à LABASTIDE (46)
Du 02/02/2010 au 09/02/2010 Pharmacie CORDELIER à GOURDON (46)
Du 09/02/2010 au 16/02/2010 Pharmacie NADAUD à PAYRAC (46)
Du 16/02/2010 au 23/02/2010 Pharmacie LOUBIE à GOURDON (46)
Du 23/02/2010 au 02/03/2010 Pharmacie CLOCHARD à CAZALS (46)



Information
Décharge de Payrac
Mardi, Samedi de 9H00 à 12 H00
Mercredi, jeudi, vendredi de
14H00 à 18H00

GITES ET CHAMBRES D'HÔTES »

L'Auberge Du Causse Lorna et John GOUGH Chambres d'Hôtes Le Bourg 46300 Saint Projet Tel : 05-65-32-60-73 Port : 06-26-19-40-86 Email : gough.john@wanadoo.fr - Site internet: www.aubergeducausse.com

Mme RENAUD Francine « Le Rigou » 46300 ST PROJET -2 gîtes ruraux 2 personnes, Un gîte 4 à 6 personnes Tel/ Fax 05-65-41-93-31.

« Le Cantou » Chambre d'hôtes-table d'hôtes M. & Mme LE BERVET Le Mas de Cauze 46300 ST PROJET Tel: 05-65-32-66-71 Port : 06-87-07-65-41. Site Internet : www.chambre-hote-lecantou.net, E. Mail : le-cantou@orange.fr

Mme Alexa STACE Chambres d'hôtes « Le Couderc » 46300 ST PROJET Tel 05-65-41-93-79 alexa.stace@wanadoo.fr

La Ferme Du Pesquié « le Cantou » Gîtes Nicole et Henri CONSTANT L'Hébrard du Pesquié 46300 Saint Projet Tel: 05.65.37.96.80. Fax : 05.65.41.92.77 Site Internet : www.gitesconstant.com

Mme ROSSIGNOL Edith 1Le Mas De Cauze Gîte 6 personnes, 1 Gîte 8 personnes Gîte de France du Lot Tel: 05-63-58-26-88 / 06-15-09-95-33 E-mail : <http://www.gite-bois-de-pech.fr.tc> dominique.rossignol@wanadoo.fr